

RÉPONSES AUX QUESTIONS

(Les réponses qui suivent, remises au greffier de la Chambre, sont imprimées dans le compte rendu officiel des *Débats* en conformité de l'article 39 du Règlement.)

L'ATLAS DU CANADA

Question n° 96—M. Racine:

1. Quel a été le coût de préparation et d'impression de l'Atlas du Canada?
2. Combien d'exemplaires a) anglais, b) français, de l'Atlas a-t-on fait imprimer?
3. Combien d'exemplaires a) anglais, b) français, a-t-on vendus?

Réponse de l'hon. Noël Dorion (secrétaire d'État):

1. Le coût de l'impression et du matériel, sans compter la main-d'œuvre et les frais de l'imprimeur de la reine, se sont élevés à \$71,500. Il serait impossible d'établir précisément les frais, surtout en ce qui concerne les préparatifs, car le tout comprendrait les réunions des comités interministériels et des divers autres comités, qui ont eu lieu périodiquement, pour étudier les préparatifs et l'organisation du travail relatif à cet Atlas; le coût comprendrait également les recherches effectuées par notre ministère et par quelques autres ministères qui ont participé au travail. Personne n'a été assigné de façon exclusive et pendant un temps assez long aux travaux de préparation de cet Atlas du Canada, et il serait impossible de déterminer la somme de travail qui a été effectuée en même temps qu'on s'acquittait de ses autres fonctions.

2. La réponse sera donnée par le Département des impressions et de la papeterie publiques.

3. Voir réponse au n° 2.

Voici les renseignements qui intéressent le Département des impressions et de la papeterie publiques:

1. Couvertures et reliure pour les 6,500 volumes terminés et les 1,500 en cours, coût global jusqu'ici: \$104,808.
2. a) 5,000; b) 1,500.
3. a) 5,000; b) 1,500.

BUREAU DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE À MONCTON
(N.-B.)—CONSEIL ARBITRAL**Question n° 105—M. Michaud:**

Quels sont les noms et adresses des membres du Conseil arbitral du bureau de la Commission d'assurance-chômage, à Moncton (N.-B.)?

Réponse de l'hon. Michael Starr (ministre du Travail):

Voici les noms des membres du Conseil arbitral du bureau de Moncton (N.-B.):

Président, M. L. D. Wadman, 7, rue Park.

Représentants des employeurs: M. R. D. Bannon, 166, avenue MacBeath; M. Walter C. Cosmon, 55, rue Victoria; M. G. L. Mills, 38, rue Dufferin.

Représentants des assurés: M. D. McAllister, 40, rue Jones; M. W. Touchie, 124, rue Pine; M. G. W. Roy Myles, 105, rue York.

FIN DU VOLUME II